

# ASSEMBLÉE NATIONALE

---

GARANTIR L'ACCÈS À L'ARGENT LIQUIDE DANS TOUS LES TERRITOIRES - (N° 2029)

N° CF33

## AMENDEMENT

présenté par

Mme Buffet, M. Jean-René Cazeneuve, M. Pierre Cazeneuve, M. Dirx, M. Ferracci, M. Kasbarian,  
M. Labaronne, Mme Lebec, M. Masségia, M. Metzdorf, M. Midy, M. Rodwell et M. Sitenstuhl

-----

### ARTICLE 4

Cet amendement a été déclaré irrecevable au titre de l'article 40 de la Constitution.